



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

orphelins

Question écrite n° 12046

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, sur la réelle désespérance de bien des « orphelins de guerre » dans l'attente d'une meilleure reconnaissance de leur situation. En effet, des promesses leur ont été adressées, sans résultat à ce jour. Ils sont ainsi en quelque sorte les de la nation. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Ainsi que le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, l'a annoncé au Parlement lors des débats budgétaires pour 2008, il a chargé le préfet Jean-Yves Audouin d'une mission d'étude juridique et financière concernant la question des orphelins de guerre. Conformément à la demande des parlementaires en séance, les recommandations de cette mission seront présentées en juin 2008. Elles seront ensuite examinées par une commission consultative qui comprendra les associations concernées, y compris celles du monde combattant, à l'automne 2008. Le Gouvernement prendra ensuite les décisions qu'il estimera conformes à l'intérêt général.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12046

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7569

Réponse publiée le : 22 janvier 2008, page 520